

Source JOUE série S 112 du 10/06/2004 – Avis de marché n°2004/S112-094328.  
Texte intégral en langue française.  
Résumé dans les autres langues officielles auprès du site : <http://ted.publications.eu.int>

## F-Chambéry: Services de conduite d'études

2004/S 112-094328

### AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

#### Services

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP): Non.

#### **SECTION I: ENTITÉ ADJUDICATRICE**

- I.1) **Nom et adresse officiels de l'entité adjudicatrice:** Lyon Turin Ferroviaire SAS (LTF SAS), Att: Services responsables: Partie administrative: Vincenzo De Gregorio, responsable affaires juridiques et marchés - Partie technique: Gérard Cartier, directeur études et projet, 1091, avenue de la Boisse, F-73026 Chambéry. Tel.: 4 79 68 56 79 ou 81 ou 72. Fax: 4 79 68 56 83. E-mail: [vincenzo.degregorio@ltf-sas.com](mailto:vincenzo.degregorio@ltf-sas.com) - [gerard.cartier@ltf-sas.com](mailto:gerard.cartier@ltf-sas.com) - copie à: [geraldine.berthier@ltf-sas.com](mailto:geraldine.berthier@ltf-sas.com). URL: [www.ltf-sas.com](http://www.ltf-sas.com).
- I.2) **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** La même qu'au point I.1.
- I.3) **Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:** La même qu'au point I.1.
- I.4) **Adresse à laquelle les offres/demandes de participation doivent être envoyées:** La même qu'au point I.1.

#### **SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**

- II.1) **Description**
- II.1.1) **Type de marché de travaux:**
- II.1.2) **Type de marché de fournitures:**
- II.1.3) **Type de marché de services:** Catégorie de services: 12.
- II.1.4) **Accord-cadre:** Non.
- II.1.5) **Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice:** Avant-Projet de Référence - Progetto di Riferimento (APR/PR): études fonctionnelles et techniques.
- II.1.6) **Description/objet du marché:** Ce marché, qui comporte plusieurs lots, concerne la réalisation d'une partie des études d'Avant-Projet de Référence / Progetto di Riferimento (APR/PR) relatives à la "partie commune franco-italienne de la section internationale" (entre Saint-Jean de Maurienne et Bruzolo) de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon - Turin. Les études d'APR/PR faisant l'objet du présent Avis de Marché concernent:  
- des Études Fonctionnelles, qui couvrent les études d'exploitation, de maintenance et de sécurité définitives. Ces études permettront en particulier d'établir les normes fonctionnelles du projet qui constitueront la base des Études Techniques;  
- des Études Techniques, dont l'objet est de préciser, en tant que de besoin, les dispositions techniques du projet et de confirmer les coûts et les délais de réalisation de l'ouvrage. L'APR/PR est d'un niveau intermédiaire entre un Avant-Projet Sommaire (APS) et un Avant-Projet Détaillé (APD), Les Études Techniques ont également pour objet de permettre l'établissement du Progetto Definitivo (PD) tel que défini par la législation et la réglementation italiennes en vigueur du tronçon italien de la "partie commune franco-italienne de la section internationale", entre la frontière et l'extrémité de la zone de Bruzolo (tympa du tunnel du Gravio).  
C'est sur la base de ce PD que sera instruite la procédure conduisant à la Déclaration d'Utilité Publique italienne (Dichiarazione di Pubblica Utilità - DPU).  
L'APR/PR sera réalisé sur les bases principales suivantes:  
1) l'Avant-Projet Sommaire (APS) / Progetto Preliminare (PP), tel qu'il a été approuvé par la Commission Intergouvernementale (CIG) puis par les deux pays;  
2) les approfondissements et optimisations possibles identifiées dans l'APS/PP;  
3) les demandes d'approfondissements formulées par la CIG et ses groupes de travail au cours de l'APS/PP;  
4) les approfondissements ou modifications demandées par les administrations et par les collectivités locales italiennes dans le cadre de l'instruction du PD de LTF SAS et dans celui de Rete Ferroviaria Italiana - (RFI);

5) les approfondissements ou modifications demandées par les administrations et les collectivités locales dans le cadre de la Consultation de Septembre - Novembre 2003, en France;  
6) les décisions des deux gouvernements exprimées dans le "Mémoire d'entente" du 5.5.2004;  
7) seront également pris en compte, dès qu'ils seront connus, les approfondissements ou modifications demandés en France dans le cadre de la concertation avec les services de l'État, de la concertation préalable puis de la procédure de DUP.

II.1.7) **Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services:** Siège social (Chambéry) et établissement secondaire (Turin) de LTF SAS.

II.1.8) **Nomenclature**

II.1.8.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):**

II.1.8.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**

II.1.9) **Division en lots:** Oui.

Possibilité de présenter une offre pour: L'ensemble des lots.

Un lot.

Plusieurs lots.

II.1.10) **Variantes prises en considération:** Non.

II.1.11) **Dérogation à l'obligation d'utiliser des spécifications européennes:** Non.

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Options. Description et indication du moment où elles peuvent être exercées:**

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution:**

### **Renseignements relatifs aux lots**

Lot n°: 0

1) **Nomenclature**

1.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):** 74131120.

1.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**

2) **Description succincte:** Lot 0 - Coordination Générale

Le Lot 0 est relatif à la coordination de l'ensemble des lots faisant l'objet du marché, dans tous ses aspects:

- cohérence fonctionnelle et technique;
- compatibilité avec les bases de l'APR/PR;
- respect des objectifs de PAPR/PR;
- respect des calendriers d'étude;
- etc.

Le marché comportera une Tranche Ferme, limitée à la coordination des seules Études Fonctionnelles, et une tranche conditionnelle, couvrant en outre la coordination des Études Techniques (incluant le PD). À cette fin, l'attributaire du Lot 0 mettra en place une cellule de coordination permanente, à laquelle participeront les attributaires des différents lots.

L'attributaire du Lot 0 assurera aussi la coordination avec LTF SAS et les autres intervenants au projet, en particulier les attributaires des études et des reconnaissances non couvertes par le présent Avis de Marché, qui feront l'objet de Consultations spécifiques (y compris celles relatives aux études économiques, juridiques et financières).

Enfin, l'attributaire de ce lot aura la responsabilité de constituer, avec le concours des attributaires des autres lots, le dossier de Progetto Definitivo (PD) (tel que défini par la législation et réglementation en vigueur italienne) en vue de l'obtention de la "Dichiarazione di Pubblica Utilità" (DPU) italienne.

L'attributaire Lot 0 sera le mandataire du groupement de co-traitants conjoints constitué à l'issue des deux Consultations faisant l'objet du présent Avis de Marché.

Lot n°: A1

1) **Nomenclature**

1.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):** 74231120.

1.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**

2) **Description succincte:** Lot A1 - Exploitation et maintenance.

L'attributaire de ce Lot sera principalement chargé d'approfondir les principes d'exploitation et de maintenance du projet et d'établir les normes à retenir dans le domaine. Ces principes et ces normes devront être validés par les 3 maîtres d'ouvrage en charge de la liaison Lyon - Turin (Réseau Ferré de

France - RFF, Rete Ferroviaria Italiana - RFI et LTF SAS) et par la CIG. C'est sur cette base que seront conduites les Études Techniques.

L'étude portera sur le corridor constitué par la Ligne Nouvelle et la Ligne Historique et intégrera, en tant que de besoin, les contraintes et performances des lignes d'accès entre Lyon et Turin afin d'aboutir à une exploitation cohérente de la nouvelle liaison Lyon - Turin. Cette étude sera donc réalisée en étroite coordination avec RFF et RFI.

L'étude devra définir tous les principes d'exploitation, en particulier ceux nécessaires à la conception des ouvrages et des équipements de la Ligne Nouvelle et à l'élaboration du montage juridique et financier: élaboration du trafic de conception à différents horizons (à partir des études de trafic fret et voyageur réalisées par ailleurs); définition des programmes d'exploitation en situation normale; calcul de la capacité; évaluation de la robustesse; fonctionnalités des zones de Saint-Jean de Maurienne et de Bruzolo; principes des gestions technique et de la circulation; organisation du gestionnaire de l'infrastructure; objectifs de disponibilité de l'ouvrage; exploitation en régime dégradé et en situation exceptionnelle; définition des programmes de maintenance et de régénération (sur la durée considérée dans le montage juridique et financier); définition des bases de maintenance; etc.

Une compétence spécifique dans le domaine du matériel roulant est nécessaire. L'étude devra en effet: définir les caractéristiques fonctionnelles et techniques des trains admis sur le corridor; définir les conditions de stabilité au vent des trains d'Autoroute Ferroviaire à grand gabarit (AF); évaluer le bruit généré par les trains d'AF.

Le cahier des charges ajustera, en tant que de besoin, le programme des études relatives à ce lot.

Lot n°: A2

1) **Nomenclature**

1.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):** 74141700.

1.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**

2) **Description succincte:** Lot A2 - Sécurité.

L'attributaire de ce Lot sera principalement chargé d'approfondir les principes de sécurité du projet et d'établir les normes à retenir dans le domaine. Ces principes et ces normes devront être validés par la CIG. C'est sur cette base que seront conduites les études techniques.

L'étude devra définir tous les principes et normes de sécurité, en particulier ceux nécessaires à la conception des ouvrages et des équipements de la Ligne Nouvelle: analyse des risques (entre autres pour l'Autoroute Ferroviaire) et définition des principes de sécurité; conditions de l'admissibilité éventuelle des Matières Dangereuses; organisation et moyens des secours aux personnes; procédures d'évacuation; fonctionnalités des systèmes de communication; fonctionnalités des installations et équipements de sécurité fixes et embarqués; effets aérauliques; sûreté de fonctionnement; refroidissement éventuel du tunnel.

L'attributaire devra par ailleurs établir les dossiers et plans de sécurité.

Des compétences spécifiques sont nécessaires dans les domaines suivants:

- des Matières Dangereuses;
- du comportement humain en situation de crise;
- des Personnes à Mobilité Réduite (PMR);
- de l'aéraulique (des simulations aérauliques et des essais en souffleries sont prévus).

Lot n°: B1

1) **Nomenclature**

1.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):** 74231100.

1.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**

2) **Description succincte:** Lot B1 - Génie civil.

L'attributaire de ce Lot sera chargé d'approfondir les études de génie civil jusqu'au niveau de détail propre à l'APR/PR et, pour le tronçon en territoire italien, jusqu'au niveau du PD.

Ces études couvriront en particulier: le tracé ferroviaire; la section type des tunnels; les ouvrages de génie civil en souterrain (géotechnique, et géomécanique et calcul associés: tunnels de base et de Bussoleno, têtes des tunnels, rameaux, locaux techniques, descenderies, station de Modane, sites d'intervention, locaux annexes); les ouvrages de génie civil à l'air libre (viaducs, tranchées couvertes, remblais, routes, ouvrages hydrauliques, ouvrages de soutènement, bâtiments, etc.); les études hydrauliques; l'occupation des sols; l'étude des sites de chantiers; les méthodes de construction et la logistique associée (y compris le traitement des déblais, le téléphérique pour la mise en dépôt, etc.); les critères de sécurité des travaux; l'organisation des travaux et l'interface avec les équipements ferroviaires et non ferroviaires; le calendrier de réalisation des travaux (y compris l'évaluation de sa fiabilité); les coûts de réalisation, de gestion, de renouvellement et de maintenance de l'infrastructure (y compris l'évaluation de leur fiabilité).

Les spécifications techniques devront faire référence à la législation et la réglementation en vigueur dans le pays dans lequel les travaux sont réalisés. Les caractéristiques des structures de chaque type d'ouvrage seront associées à la méthode de construction correspondante, dans le respect des règles de l'art, des standards de qualité et de sécurité exigés par la législation et la réglementation en vigueur.

Lot n°: B2

- 1) **Nomenclature**
- 1.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):** 74271220.
- 1.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**
- 2) **Description succincte:** Lot B2 - Géologie.  
L'attributaire de ce Lot sera chargé d'approfondir les études géologiques jusqu'au niveau de détail propre à l'APR et, pour le tronçon en territoire italien, jusqu'au niveau du PD.  
Ces études auront en particulier pour objet l'élaboration du Modèle Géologique de Référence, qui comprendra l'ensemble des informations géologiques, géomorphologiques, géomécaniques, géotechniques, structurelles, sismiques, hydrogéologiques, géothermiques, ainsi que la valorisation des déblais. Ce modèle sera tridimensionnel et permettra de reconstruire l'évolution dans le temps des différents éléments analysés. Une analyse du degré de fiabilité et d'incertitude des données et des prévisions correspondantes sera effectuée.  
La documentation thématique et cartographique ainsi que les données d'acquisition et bibliographiques devront être présentées dans le format SIG sur Arcview®.  
Une connaissance approfondie de la géologie alpine et une expérience réussie d'intervention en zone alpine sur des projets similaires est nécessaire.

Lot n°: B3

- 1) **Nomenclature**
- 1.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):** 74231123, 74233000.
- 1.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**
- 2) **Description succincte:** Lot B3 - équipements ferroviaires et non ferroviaires.  
L'attributaire de ce Lot sera chargé d'approfondir les études des équipements ferroviaires et non ferroviaires jusqu'au niveau de détail propre à l'APR et, pour le tronçon en territoire italien, jusqu'au niveau du PD.  
Ces études couvriront en particulier: les équipements de voie, de signalisation, l'alimentation et la distribution électrique, les installations de traction, les systèmes de courants faibles, la ventilation, les installations de lutte contre l'incendie, l'éclairage, les systèmes de communications et autres équipements de sécurité, le système de refroidissement (si nécessaire), le Poste de Commande Centralisé et les postes locaux, les équipements de maintenance, la définition des sites de chantiers; les méthodes de construction et la logistique associée; les critères de sécurité des travaux; l'organisation des travaux et l'interface avec le génie civil; le calendrier de réalisation des travaux (y compris l'évaluation de sa fiabilité); les coûts de réalisation, de gestion, de renouvellement et de maintenance de l'infrastructure (y compris l'évaluation de leur fiabilité).  
Les spécifications techniques devront faire référence à la législation et la réglementation en vigueur dans le pays dans lequel les travaux sont réalisés. Les caractéristiques des structures de chaque type d'ouvrage seront associées à la méthode de construction correspondante, dans le respect des règles de l'art, des standards de qualité et de sécurité exigés par la législation et la réglementation en vigueur.

Lot n°: B4

- 1) **Nomenclature**
- 1.1) **Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):** 74231300.
- 1.2) **Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):**
- 2) **Description succincte:** Lot B4 - Environnement.  
L'attributaire de ce Lot sera chargé d'approfondir en tant que de besoin les études d'environnement de l'APS/PP, en étroite coordination avec les Études Techniques de l'APR/PR réalisées par ailleurs.  
Seront également effectués les approfondissements demandés dans le cadre des procédures administratives italiennes (conférence de services - conferenza di servizi) et françaises (DUP).  
Les principaux thèmes à traiter dans ce Lot sont: la qualité de l'air, le milieu aquatique, le sol et le sous-sol, le milieu naturel, le milieu humain, l'insertion paysagère et urbaine, le patrimoine culturel et récréatif, le patrimoine archéologique, la santé publique, etc. Les impacts du projet pour ces différents thèmes seront évalués et les mesures de réduction des impacts seront définies.

### **SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRES JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

- III.1) **Conditions relatives au contrat**
- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:** Aucune constitution de sûreté financière n'est requise à l'appui des candidatures.
- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables:** Les offres devront être exprimées en euros.

Paiement à 45 jours net de réception des factures.

### III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement**

**d'entrepreneurs/fournisseurs/prestataires attributaire du marché:** Les études faisant l'objet du présent Avis de Marché sont réparties en 7 lots (cf. annexe B) qui feront l'objet de deux Consultations successives, relatives d'une part aux Études Fonctionnelles et d'autre part aux Études Techniques (incluant le PD).

Consultation I relative aux Études Fonctionnelles:

cette consultation couvrira les 3 lots suivants (les "Lots Fonctionnels"):

- lot 0) coordination générale,
- lot A1) exploitation et maintenance,
- lot A2) sécurité;

les soumissionnaires pourront présenter des offres pour un seul des 3 lots ou pour plusieurs. LTF SAS retiendra pour chaque lot le meilleur soumissionnaire. Un groupement de co-traitants conjoints sera alors formé entre les attributaires de chacun des lots, le mandataire étant l'attributaire du lot 0 "Coordination générale". LTF SAS conclura un seul marché avec un groupement rassemblant les Attributaires des 3 lots. Pour le Lot 0, le marché comportera une Tranche Ferme, limitée à la coordination des seules Études Fonctionnelles, et une Tranche Conditionnelle, couvrant en outre la coordination des Études Techniques et confiant à F attributaire du Lot 0 la responsabilité de constituer le dossier du PD.

Le marché comportera un article prévoyant la signature d'un Avenant qui permettra, le moment venu, d'intégrer les prestations relatives aux études Techniques. Après désignation des attributaires de ces études, l'Avenant sera signé entre LTF SAS et:

- d'une part le mandataire du groupement attributaire du marché (les attributaires des lots 0, A1 et A2 ci-dessus);
- et d'autre part chacun des attributaires des lots relatifs aux Études Techniques (les "Lots Techniques" - voir ci-dessous).

Aux termes de cet Avenant, le groupement de co-traitants conjoints sera étendu aux attributaires des Lots Techniques. Cet Avenant ne modifiera pas le périmètre et les droits et obligations contractuelles des attributaires des Lots Fonctionnels, sauf pour le Coordonnateur Général: la signature de l'Avenant déclenchera en effet la Tranche Conditionnelle relative au Lot 0. Le mandataire du groupement étendu sera le mandataire du marché initial. Les membres du groupement de co-traitants conjoints ainsi créé auront la responsabilité de toutes les relations techniques et contractuelles internes au groupement.

Consultation II relative aux Études Techniques (incluant le PD):

cette consultation couvrira les 4 lots suivants (les "Lots Techniques"):

- lot B1) génie civil,
- lot B2) géologie,
- lot B3) équipements ferroviaires et non ferroviaires,
- lot B4) environnement.

Les soumissionnaires pourront présenter des offres pour un seul des 4 lots ou pour plusieurs, LTF SAS retiendra pour chaque lot le meilleur soumissionnaire. Les attributaires seront alors intégrés au marché initial par le biais de la signature de l'Avenant au marché indiqué ci-dessus.

Les pièces non financières du marché relatif aux Études Fonctionnelles seront mises à disposition des soumissionnaires de la Consultation II relative aux Études Techniques afin de leur permettre de faire une offre adaptée, compte tenu des conditions de réalisation des Études Fonctionnelles: étendue, limites, calendrier, besoins d'interfaces, etc.

### III.2) **Conditions de participation**

#### III.2.1) **Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique et technique minimale requise:**

##### III.2.1.1) **Situation juridique - références requises:** Chaque entreprise, seule ou groupée, devra fournir:

- les pièces justifiant de son existence légale avec le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (ou équivalent);
- une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise:
  - ne tombe pas sous le coup d'une procédure de faillite ou de liquidation judiciaire ou de toute autre procédure équivalente régie par un droit étranger,
  - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant la moralité professionnelle,
  - n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics,
  - a satisfait à ses obligations en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où elle est établie ou de celui de l'entité adjudicatrice,
  - a satisfait à ses obligations relatives au paiement des impôts et taxes selon les dispositions légales du pays où elle est établie ou de celui de l'entité adjudicatrice.

##### III.2.1.2) **Capacité économique et financière - références requises:** Chaque entreprise, seule ou groupée, devra fournir:

- une déclaration indiquant pour, chacun des trois derniers exercices, le chiffre d'affaires annuel global et

le chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché;  
- une copie des trois derniers bilans et comptes d'exploitations (ou équivalent).

- III.2.1.3) **Capacité technique - références requises:** Chaque entreprise, groupée ou non, devra fournir:  
- une description générale des moyens humains dont elle dispose;  
- la démonstration de sa capacité technique à réaliser les études relatives au(x) lot(s) pour lequel(s) elle pose sa candidature;  
- la description synthétique des réalisations similaires à l'objet du/des lot(s) pour lequel(s) elle pose sa candidature en indiquant pour chacune d'elles: la nature, le client, le lieu, la date de réalisation, le montant des prestations;  
- en outre, pour les candidats au lot 0: déclaration sur l'honneur attestant que le candidat dispose d'au moins un ingénieur ayant les qualifications et titre pour être le "Progettista" tel qu'il est défini par la législation et réglementation en vigueur en Italie, et pour exercer les missions afférentes.
- III.2.1.4) **Autres renseignements:** Tout document rédigé dans une autre langue que le français et/ou l'italien devra être accompagné d'une traduction assermentée dans l'une de ces deux langues.

### III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

- III.3.1) **Les prestations sont réservées à une profession particulière:** Non.
- III.3.2) **Les personnes morales seront tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché:** Oui.

## **SECTION IV: PROCÉDURE**

- IV.1) **Type de procédure:** Négociée.
- IV.1.1) **Publications antérieures relatives au même marché**
- IV.1.1.1) **Avis périodique indicatif relatif au même marché:**
- IV.1.1.2) **Autres publications antérieures:**
- IV.1.2) **Nombre des entreprises que le pouvoir adjudicateur envisage d'inviter à présenter une offre:**
- IV.2) **Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction:  
Des critères énoncés dans le cahier des charges.
- IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice:**
- IV.3.2) **Documents contractuels et documents additionnels - conditions d'obtention:**
- IV.3.3) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**  
19.7.2004. Heure: 16:00.
- IV.3.4) **Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés:**
- IV.3.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:** Français. Italien.
- IV.3.6) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:** 12 mois à compter de la date limite de réception des offres.
- IV.3.7) **Modalités d'ouverture des offres**
- IV.3.7.1) **Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres:**
- IV.3.7.2) **Date, heure et lieu:**

## **SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- VI.1) **Avis non obligatoire:** Non.
- VI.2) **Indication si le présent marché a un caractère périodique et calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:**

VI.3) **Ce marché s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds communautaires:** Oui.

Nouvelle liaison ferroviaire Lyon - Turin.  
TEN-T (Réseaux Transeuropéens): PP 603 et PP 604.

VI.4) **Autres informations:** LTF SAS se réserve le droit de confier à l'attributaire, désigné au terme de la présente procédure, des prestations complémentaires (article 20 § 2 point f) de la Directive 93/38 CEE). LTF SAS se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des lots objet du présent Avis de Marché.

Les attributaires des différents lots devront pouvoir exploiter et produire des documents en français et en italien.

Les candidatures devront être envoyées par Lettre Recommandée avec Accusé Réception, par Chronopost, DHL (ou équivalent), ou remises en main propre en échange d'un récépissé à l'adresse mentionnée à la section I.1) du présent Avis. L'enveloppe externe devra comporter la mention "Candidature - Consultation: Avant-Projet de Référence - Progetto di Riferimento (APR/PR): Études Fonctionnelles et Techniques - Lot ... - Ne pas ouvrir".

La documentation relative aux candidatures devra être fournie en trois exemplaires.

En cas de candidature pour plusieurs lots, le candidat devra envoyer un dossier par lot.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution:

les principes du calendrier prévisionnel de l' APR/PR (2004 - 2006) sont les suivants:

les études Fonctionnelles seront engagées à l'automne 2004 et s'étendront jusqu'au printemps 2006.

Cependant, l'essentiel des Études Fonctionnelles doit être terminé à la mi 2005, car les normes fonctionnelles servent d'entrée aux Études Techniques;

- les Études Techniques (y compris le PD) seront engagées au printemps 2005 et s'étendront jusqu'à l'été 2006. Le PD sera remis à cette date aux instances italiennes compétentes pour instruction. Les attributaires pourront être appelés à fournir une assistance à LTF SAS pendant la phase d'instruction administrative de la DPU italienne et de la DUP française, jusqu'à la fin 2006.

III.3.2) Les personnes morales seront-elles tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché? Oui, (au moment de l'offre).

IV.3.3) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation (selon qu'il s'agit d'une procédure ouverte ou d'une procédure restreinte ou négociée):

Pour les lots 0, A1, A2: 19.7.2004 (16.00),

Pour les lots B1, B2, B3, B4: 27.9.2004 (16.00).

IV.3.4) Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés (dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée):

date prévue pour les lots 0, A1, A2: troisième trimestre 2004;

date prévue pour les lots B1, B2, B3, B4: quatrième trimestre 2004.

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:** 4.6.2004.